



GRUPEMENT COLOMBOPHILE
de la SOMME

GRUPEMENT COLOMBOPHILE DE LA SOMME

**COTISATIONS DE 15 €
A REGLER AU PLUS TARD LE 16/04/2023**

NOM - PRENOM DU PRESIDENT DE SOCIETE :

ASSOCIATION :

Participe aux concours	Régulé	Ne participe pas aux concours	
TOTAL : 15 € x			

En cours de saison, pour les non joueurs qui changent d'avis, pensez à leurs demander leur cotisation.
La cotisation est gratuite pour les amateurs ayant une première licence.
Une seule cotisation est réclamée pour les personnes qui jouent en association.

Etablir un chèque global de la Société au nom du Groupe de la Somme.
Possibilité de régler par virement au quel cas envoyer par mail à barbara.baiche@hotmail.com
Si règlement par chèque : Mme Barbara BAICHE 63 Rue de la Madeleine 80500 ROLLOT.